La feuille d'information sur l'eau potable

2016 급

S.I A.E P
DU
REÇU LE VALLESPIR

Extrait du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public Disponible en mairie d'ARLES-SUR-TECH

TERRITOIRE

17 868 habitants

Le service d'eau potable du S.I A.E P du Vallespir regroupe les communes de : Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech, Céret, Montbolo - Partie Basse, Reynes et Saint-Jean-Pla-de-Corts.

La population desservie est de 17 868 habitants.

SOUS-PRÉFECTURE

EXPLOITATION

par la société VEOLIA -EAU En affermage La société VEOLIA -EAU a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Nouveau contrat d'affermage en date du 1^{er} juillet 2017 Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **11 665 abonnés** (+0.70% par rapport à 2015).

PRODUCTION

6 ressources

Des ressources propres au syndicat : 1 Captage, 2 Forages, 1 Prise en rivière, 2 Puits ont fourni 1 736 196 m³ d'eau traitée.

DISTRIBUTION

Un réseau de 203 km 1 316 676 m³ consommés En 2016 les abonnés domestiques ont consommé 1 288 980 m³ (déduction faite des volumes de service comptabilisés de 24 696 m³) soit en moyenne 171 litres par habitant et par jour.

Par ailleurs, un volume total de 17 683 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau selon le décret du 2 mai 2007 était de 76,86 % en 2016 (il était de 75,79 % en 2015).

Le taux de renouvellement du réseau est de 11,46 %.

QUALITÉ

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.

PRIX

219,13€ pour 120 m3

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 216,28 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2017, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 1.80 €/m³, -0,1 % par rapport à

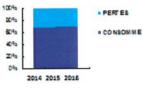
Sur ce montant, 59 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 15% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 26,%.



6 communes adhérentes







Rendement du réseau





Répartition des montants collectés